

**INFORMATION A L'ENSEMBLE  
DES COMMUNES**

Bofflens, août 2017

**Livraisons de matériaux inertes par les privés**

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs mois, nous avons constaté une augmentation du volume livré par des privés à notre décharge de type « B » à Bofflens. Ceci concerne surtout de petites quantités acheminées avec voitures et remorques, impliquant un flux de véhicules et de personnes qui devrait être réservé aux poids lourds et professionnels.

**Pour des raisons de sécurité sur le site**, de respect des normes imposées par le permis d'exploitation et de logistique, nous avons pris la décision a daté de ce jour, de ne plus accepter les livraisons **inférieures à 2'000 kilos** effectuées directement par des privés.

Nous vous prions de bien vouloir informer vos citoyens et de les diriger vers des centres de collectes agréés, notamment : dépôt AVJ SA à Eclépens, Transvoirie à Orbe, ZIP à Grandson, Strid SA à Yverdon-les-Bains ou autres déchetteries régionales.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et demeurons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire souhaité.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

*Avis sans signature*